



La plaine constitue souvent une zone refuge pour les aniaux, regroupés en grandes hardes

## YVELINES

# Battues concertées

par Gérard Bedarida - photos Stéphane Levoye

***Trois journées de battues concertées ont été organisées la saison passée pour résorber une surpopulation de grands cervidés. Conçues par la fédération (FICIF), elles ont permis de prélever 200 animaux supplémentaires avec un plan de chasse qualitatif rigoureux***

**L**e département des Yvelines, avec la forêt de Rambouillet, est un territoire d'accueil emblématique pour les grands cervidés. Il est parallèlement confronté à deux grandes difficultés liées à son tissu périurbain : le cloisonnement des espaces naturels dû aux infrastructures de transports et à l'urbanisation d'une part, la forte

fréquentation humaine en forêt d'autre part. S'ajoute à cela un autre handicap : le morcellement important des propriétés, et par là, des territoires de chasse.

### Une situation délicate

À ce titre, l'Unité de gestion (U. G.) du massif Est de Rambouillet constitue un cas extrême.

Cette U.G. forme géographiquement un triangle hermétique verrouillé par l'urbanisation et les voies rapides ou les autoroutes, toutes grillagées. Cet isolement se traduit par le constat suivant : dès que les populations de grand gibier augmentent, il n'y a aucune possibilité pour celles-ci d'émigrer au-delà. Elles sont contraintes de s'entasser sur les 21 000 ha, dont 12 000 ha

## Résultats des battues concertées sur l'U.G. de La Celle les Bordes au cours de la saison 2024/2025

date	nombre total de territoires concernés	nombre de territoires participants	ratio participants	chasse en mode battue	chasse en mode affût	nombre de chasseurs mobilisés	grands cervidés	dont bracelets gratuits	sangliers
10/12/2024	75	40	53%	20	20	400	70	14	55
16/01/2025	75	36	48%	18	18	350	60	6	20
13/02/2025	75	32	43%	18	14	400	65	14	44
<b>TOTAL</b>						<b>1 150</b>	<b>195</b>	<b>34</b>	<b>119</b>
<b>Moyenne</b>	<b>75</b>	<b>36</b>	<b>48%</b>	<b>19</b>	<b>17</b>	<b>383</b>	<b>65</b>	<b>11</b>	<b>40</b>

boisés, qu'occupe l'Unité de gestion. Tout dérapage en matière de contrôle des populations se traduit naturellement par une situation de crise sur le plan des dégâts. Ce massif se caractérise enfin par une distribution très hétérogène des grands cervidés : peu d'animaux en forêt domaniale du fait du dérangement, un peu plus sur une cinquantaine de territoires de faible surface, et de grosses concentrations sur quelques propriétés plus conséquentes.

Les augmentations de plans de chasse décidées sur cette U. G. butaient sur un double problème. La plupart des petits territoires ne faisaient pas leur plan alors que certains d'entre eux auraient pu le doubler sous l'effet des déplacements d'animaux. Les grands territoires, de leur côté, avaient des opportunités mais se heurtaient régulièrement au phénomène des grosses hardes. Cette unité de gestion avait ainsi fini par représenter, à elle toute seule, la moitié des dégâts indemnisés dans le département.

### L'organisation

Face à cette situation, la Fédération interdépartementale des chasseurs d'Ile de France (FICIF) a mis en place deux mesures clés.

- La première a consisté à attribuer un plan de chasse supplémentaire gratuit identique à l'attribution initiale à tout territoire qui atteindrait son maximum de plan de chasse en cours de saison. Cette mesure a permis de libérer les petits territoires en leur donnant la possibilité de saisir toutes les chances.



*Une pratique qui permet d'augmenter les prélèvements sans remettre en question les efforts pour faire vieillir les mâles*

- La deuxième mesure, beaucoup plus importante, s'est traduite par l'organisation de trois journées de battues concertées sur l'ensemble de la zone concernée par les grands animaux.

C'était, en effet, la première fois que des battues concertées étaient menées à si grande échelle.

Afin d'assurer leur plein succès, la Fédération s'est fortement investie au préalable.

Avec l'aide de Stéphane Walczak, technicien responsable du grand gibier, elle s'est attachée, en premier lieu, à convaincre les territoires d'adhérer pleinement à ce projet. Il

s'agissait, en effet, de vaincre la crainte "on va tout tuer" et d'inciter les territoires à saisir absolument toutes les occasions lors de ces trois journées. N'hésitant pas à rencontrer un à un les territoires concernés, elle a rappelé que cette mesure ne portait que sur les catégories biches (CEF), faons (JCB) et daguets (DAG) et que la réduction des dégâts agricoles constituait une véritable nécessité. Enfin, pour mettre correctement en œuvre la notion de concertation, elle s'est également attachée à désamorcer les jalousies qui se rencontrent parfois entre territoires voisins.

Le deuxième effort a porté



*Les bracelets gratuits ne concernent que les biches, les faons et les daguets*

sur la coordination des actions de chasse lors de ces battues concertées. La FICIF a ainsi demandé à tous les territoires accueillant régulièrement des animaux de chasser en battue ou en poussée silencieuse. Elle a proposé à tous les autres territoires de petite taille ou périphériques de privilégier une chasse à l'affût sur mirador ou chaise haute. Cette répartition des modes de chasse a permis de couvrir correctement la surface chassée en combinant efficacité et sécurité. En pratique, on a recensé en moyenne 50% de chasseurs en battue et 50% de chasseurs à l'affût. La préparation de ces journées a également porté sur la chronologie des battues à lancer sur les différents territoires. La gendarmerie et la DDT ont prêté leur concours à la bonne tenue de ces journées.

Afin de faciliter les prélèvements, la fédération a proposé une possibilité supplémentaire de baguage des animaux tués. Les territoires participant à l'opération pouvaient marquer les biches, daguets et faons (cerfs exclus) avec des bracelets gratuits fournis par la fédération, sous réserve de lui rétrocéder la venaison. Cette mesure permettait ainsi de contribuer à l'opération "Les chasseurs ont du cœur". Sinon, les participants, pouvaient, bien entendu, utiliser les bracelets de leur

propre plan de chasse (biches, faons, mais aussi cerfs coiffés).

Enfin, la FICIF a anticipé dès le départ la question de la valorisation de la venaison dans ce contexte inhabituel de forts prélèvements en une seule journée. Elle a ainsi organisé la collecte et la mise en chambre froide rapide des carcasses pour les territoires qui le souhaitaient.

### **Résultats et enseignements**

Le prélèvement final s'est établi à 195 grands cervidés et 119 sangliers, s'ajoutant aux 350 grands animaux prélevés dans le cadre standard. Ceci constitue un résultat remarquable, permettant d'amorcer une réelle baisse des populations.

Les difficultés se sont accrues au fil de la saison du fait des regroupements croissants en grosses hardes. Cela s'est traduit sous deux formes : les tirs étaient plus difficiles pour les chasseurs ; les animaux se déplaçaient de manière sélective. Lors de la dernière journée, le tableau a ainsi été uniquement réalisé par 5 territoires. Ce constat devrait permettre de mobiliser beaucoup moins de monde lors de la dernière journée de l'an prochain.

Sur le plan quantitatif, ces battues concertées ont permis de porter les prélèvements à plus

de 500 grands cervidés contre un peu plus de 300 les années précédentes. Cette mesure sera normalement reconduite l'an prochain et éventuellement l'année suivante si le besoin s'en fait sentir. Il est cependant essentiel de noter que ces opérations ont été accompagnées du maintien indispensable du plan de chasse qualitatif des cerfs coiffés.

L'expérience montre en effet que lors des opérations de réduction de populations, les hausses généralisées de plan de chasse se traduisent systématiquement par le tir préférentiel de tous les coiffés en commençant par les plus beaux et les plus âgés.

Loin d'être un obstacle à la réduction d'une population, le maintien d'un plan qualitatif rigoureux apporte deux avantages : la pyramide des âges est maintenue et les prélèvements s'orientent en priorité sur les biches, donc sur le potentiel reproducteur. Les objectifs de sex-ratio ont également été atteints : 52% de femelles contre 48% de mâles prélevés lors de cette saison sur l'UG.

Assorties d'une politique audacieuse de distribution de bracelets gratuits dans les catégories biches, faons et daguets, ce concept de battues concertées permet finalement de mettre en œuvre une double mutualisation : celle des bracelets et celle des occasions de tir.

G. B.